

France-Lyon: Industrial machinery
OJ S 147/2014 02/08/2014
Contract notice – utilities
Supplies

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: SNCF – Direction du matériel
Postal address: Anthemis – 120 boulevard Vivier Merle
Town: Lyon Cedex 03
Postal code: 69502
Country: France
Contact person: Pôle MA AOP1
For the attention of: Patrice Gasecki
E-mail: patrice.gasecki@sncf.fr
Telephone: +33 482313227

Internet address(es):

General address of the contracting entity: <http://www.sncf.com/fournisseurs/achats-sncf>

Address of the buyer profile: <http://www.sncf.com/fournisseurs/achats-sncf>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Main activity

Railway services

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity

Acquisition, installation et mise en service d'un tour à commande numérique.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Technicentre SNCF de Bischheim.

NUTS code FR42 Alsace

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5.

Short description of the contract or purchase(s)

Acquisition d'un tour à commande numérique clefs en mains (études, fabrication, pré-réception en usine, évacuation de l'ancien moyen d'usinage, génie civil, transport vers le Technicentre de Bischheim, mise en place sur la zone de production, réglage, essais, mise en service opérationnelle, formation des agents de production et de maintenance, réception provisoire, réception définitive).

II.1.6. CPV code(s)

42000000 Industrial machinery, 42600000 Machine tools, 42620000 Lathes, boring and milling machine tools

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

1 tour à commande numérique.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 10 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Il est prévu une retenue de garantie de 5% substituable par garantie bancaire à première demande.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les offres doivent être exprimées en EUR.

Les prix sont fermes.

Paiement net par virement à échéance fixé à 60 jours de l'émission de la facture, émis après acceptation qualitative et quantitative des fournitures, prestations ou travaux et vérifications de la facture.

Financement sur fonds propres SNCF.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité

de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Que le groupement soit solidaire ou conjoint, le mandataire est toujours solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (en cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement):

- les pièces justifiant de l'existence légale de l'entreprise, avec le numéro d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés (ou équivalent),
- l'imprimé DC1 intitulé «Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants» dûment complété et signé,
- l'imprimé DC2 intitulé «Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement» dûment complété.

Ces documents sont à se procurer:

- par courrier à: Imprimerie Nationale BP 514 – F-59505 Douai Cedex,
- par télécopie au: +33 327082751,
- par Internet à: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>,
- le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à respecter et à faire respecter par les opérateurs travaillant pour son compte la déclaration de l'OIT (Organisation internationale du travail) de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les dispositions des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), notamment lorsque celles-ci ne sont pas intégrées dans les lois et règlements du pays où la production s'effectue. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché.

Les 8 conventions fondamentales de l'OIT sont les suivantes:

- la convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (C87, 1948),
- la convention sur le droit d'organisation et de négociation collective (C98, 1949),
- la convention sur le travail forcé (C29, 1930),
- la convention sur l'abolition du travail forcé (C105, 1957),
- la convention sur l'égalité de rémunération (C 100, 1951),
- la convention concernant la discrimination (emploi et profession, C 111, 1958),
- la convention sur l'âge minimum (C 138, 1973),
- la convention sur les pires formes de travail des enfants (C 182, 1999).

Voir: <<http://www.ilo.org/declaration/thedeclaration/lang--fr/index.htm>>

Le cas échéant, une certification en matière de responsabilité sociale (norme SA 8000 ou tous les autres justificatifs regardés comme équivalents), attestant du respect de ces dispositions, est fournie par le candidat. Ce dernier précise le périmètre se rapportant à cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites certifiés).

Le Candidat précise la part du marché qu'il a l'intention de sous-traiter à des tiers ainsi que les sous-traitants proposés, ce qui ne diminue en rien la responsabilité de l'Opérateur économique principal.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement):

- une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaire relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché,
- une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi,
- une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices, les effectifs moyens annuels de l'entreprise et l'importance du personnel d'encadrement,
- le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison-mère, la relation d'appartenance à tel groupe,
- le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (en cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement):

- la présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services de l'opérateur économique, au cours des 3 dernières années, dans le domaine du présent avis, correspondant à des volumes équivalents, en indiquant: le montant, la date et le destinataire public ou privé. L'exécution satisfaisante des livraisons et des prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.
- une photocopie des certificats de qualifications professionnelles possédés, ou toute preuve de la capacité de l'opérateur économique, apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
 - le cas échéant, la mention des qualifications SNCF (processus de qualification des fournisseurs de la SNCF décrit sur le site internet <http://www.sncf.com> - Fournisseurs - rubrique Devenir Fournisseur.)
- l'indication des titres d'études et professionnels de l'encadrement technique de l'opérateur économique.

Le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à prévenir et à maîtriser les risques environnementaux inhérents à ses activités. Le cas échéant, une certification en matière de management de l'environnement (ISO14001 et/ou règlement CE EMAS, et/ ou toute autre norme équivalente), attestant du respect de ces dispositions, est fournie par le candidat. Ce dernier précisera le périmètre se rapportant à cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites certifiés).

Le candidat avise ses sous-traitants et autres opérateurs travaillant pour son compte de ce que les dispositions considérées leurs sont applicables. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché.

Le candidat précise s'il a engagé des démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement.

— Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique, dont le candidat dispose pour exécuter le marché,

— en matière de fournitures et service, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise,

— le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à prévenir et à maîtriser les risques professionnels inhérents à ses activités. Le cas échéant, une certification en matière de management de la santé et de la sécurité au travail (OHSAS18001 et/ou ILO-OSH 2001 ou toute autre norme équivalente), attestant du respect de ces dispositions, pourra être fournie par le candidat. Ce dernier précisera le périmètre se rapportant à cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage des sites certifiés).

Le candidat doit aviser ses sous-traitants et autres opérateurs travaillant pour son compte de ce que les dispositions considérées leurs sont applicables. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures): no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

11479 / STS95379

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

IV.3.4.

Time limit for receipt of tenders or requests to participate

30.9.2014 - 15:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Les candidats doivent impérativement remplir un «cadre de réponse» disponible sur demande faire par courriel au plus tard le 20.9.2014 à patrice.gasecki@sncf.fr. Le «cadre de réponse» Excel doit être rempli et joint à la réponse sous le même format (Excel), sans en modifier la structure, sur notre portail fournisseur.

Les actes de candidatures doivent être transmis exclusivement par voie électronique via le site dont l'adresse est indiquée au point I.1.

Toute candidature doit être datée et envoyée dans le respect des procédures décrites dans les «Conditions générales de remise des candidatures en ligne sur le site fournisseurs SNCF» par un représentant du candidat dûment habilité. Aucun envoi par e-mail n'est autorisé. Le candidat doit être en mesure de justifier des pouvoirs de son représentant sur requête de la SNCF.

Toute candidature électronique ne respectant pas le formalisme pré cité ou envoyée à une autre adresse est rejetée sans être analysée.

Pour toute difficulté d'ordre technique (notamment au moment de la transmission de la candidature), le candidat doit contacter le support fournisseur à:

supportfournisseursncf@sncf.fr ou +33 426211601.

Pour toute autre question le candidat doit contacter l'acheteur dont les coordonnées sont reprises au point I.1 du présent avis.

La SNCF développe les consultations en ligne, par voie électronique. Les coordonnées e-mail du représentant habilité à soumissionner à la présente consultation sont à mentionner dans le dossier de candidature.

Après examen des documents, la SNCF évalue la capacité du candidat et sélectionne les candidats aptes à présenter une offre.

Le marché sera soumis aux dispositions du Cahier des clauses et conditions générales (CCCG) applicables aux marchés de fournitures de la SNCF, disponible sur le site <http://www.sncf.com> – entreprises et collectivités – fournisseurs – documentation.

La candidature ainsi que tout échange d'informations doivent être rédigées en français. L'examen des variantes est subordonné à la remise d'une offre de base conforme aux prescriptions du cahier des charges.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance
Postal address: 4 boulevard du Palais
Town: Paris Cedex 01
Postal code: 75055
Country: France
Telephone: +33 144325151
Internet address: <http://www.tgi-paris.justice.fr/>

VI.4.2. Review procedure**VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

Official name: Tribunal de grande instance
Postal address: 4 boulevard du Palais
Town: Paris Cedex 01
Postal code: 75055
Country: France
Telephone: +33 144325151
Internet address: <http://www.tgi-paris.justice.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

29.7.2014